



Lettre d'information Agenda 21 du canton de Genève

N°12 - Eté 2020



Nouvelle adresse

Le Service cantonal du développement durable a déménagé!
Vous pouvez désormais nous trouver dans nos nouveaux bureaux situés au 7 rue des Gazomètres, 4e étage.
Le numéro de téléphone ainsi que l'email du service demeurent inchangés: 022 388 19 40 ; agenda21@etat.ge.ch



Cérémonie 2020 : save the date!

Cette année, la cérémonie de remise des prix du concours cantonal du développement durable aura lieu le **16 octobre** à 12h00. Elle sera organisée en partenariat avec l'Université de Genève, primée à plusieurs reprises par la distinction du développement durable. C'est à cette occasion que seront dévoilés les lauréats de la bourse, du prix et de la distinction cantonaux du développement durable.



Concertation publique : save the date!

Le 4 décembre 2019, le Conseil d'Etat a déclaré l'urgence climatique et a décidé de renforcer les objectifs climatiques cantonaux en fixant à l'horizon 2030 la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre et en visant la neutralité carbone d'ici 2050.

Une concertation publique sur le Plan climat cantonal renforcé (2^{ème} génération) sera organisée le **28 septembre** au Pavillon Sici dans le cadre des Rencontres du développement. Le programme sera communiqué prochainement.



Communes et climat

Comment intégrer les enjeux climatiques à l'échelle communale? Pour répondre à cette question, un cycle de 6 ateliers est organisé à l'attention des communes genevoises. Les présentations de l'atelier n°1 "Collectivités et climat" peuvent être consultées en ligne. Quant au deuxième atelier, il aura lieu le **3 septembre** sur le thème de la planification territoriale.

[Plus d'informations »](#)



Agenda 2030 : nouveau guide pratique

L'association Coord21, une association qui regroupe plus de 60 communes et cantons romands, a publié un nouveau guide pratique à l'attention des communes et cantons.

Véritable boîte-à-outils, il facilite l'adaptation du cadre de référence de l'Agenda 2030 des Nations Unies aux spécificités locales. Ce guide contient 10 fiches thématiques couvrant des thèmes tels que le développement urbain, l'énergie et le climat, ou la cohésion sociale, et propose aussi un argumentaire, une marche à suivre et un catalogue de bonnes pratiques.

[Plus d'informations »](#)



Formation achats responsables

Quels sont les principaux enjeux des achats responsables ?
Comment construire une stratégie d'achats responsables ?
Comment assurer sa mise en œuvre ?

La formation "Achats professionnels responsables" des **24-25**

septembre (initialement prévue les 26-27 mars) apportera des réponses à ces questions. Elle est organisée en collaboration avec la Haute école de gestion de Genève et en partenariat avec la FER Genève et la CCIG.

[Plus d'informations »](#)



Manifestations durables

La plateforme MANIFESTATION-VERTE.CH offre des recommandations et des outils visant à organiser des événements culturels et sportifs de manière durable. Le nouveau guide comprenant 50 recommandations relatives à 9 champs d'action sous forme de liste de contrôle est désormais téléchargeable.

[Découvrir manifestation-verte.ch »](#)

[Télécharger le guide »](#)

Service cantonal du développement durable (SCDD)

Département du territoire (DT)

7, rue des Gazomètres

1205 Genève

Tél : +41 22 388 19 40

[Email](#)

Internet : developpementdurable.ge.ch

Les données transmises pour l'inscription à la lettre d'information ("newsletter") du service cantonal du développement durable (SCDD) de l'Etat de Genève ne seront pas utilisées dans un autre but que la distribution de ladite lettre. Ces données personnelles ne seront pas transmises à des tiers autres que le fournisseur externe chargé de la distribution de la lettre d'information.

En application notamment de l'article 37 de la loi cantonale sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, du 5 octobre 2001 (LIPAD; RS/GE A 2 08), l'Etat s'engage à prendre (et à faire prendre par ses sous-traitants) toutes précautions utiles pour préserver la sécurité des données collectées, et notamment pour empêcher qu'elles soient déformées ou endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les personnes figurant dans la liste de distribution de la lettre d'information Agenda 21 peuvent en tout temps s'en retirer, accéder aux données les concernant ou les faire mettre à jour en envoyant un courriel à l'adresse agenda21@etat.ge.ch.

L'inscription à la lettre d'information Agenda 21 n'entraîne aucune obligation. Il est par ailleurs précisé que cette liste de distribution est hébergée auprès d'un fournisseur externe de l'Etat, sur une machine située en Suisse. Toutes précautions utiles, conformes aux mesures usuelles, sont toutefois prises pour assurer l'intégrité et la confidentialité des données en sa possession, en particulier pour empêcher l'accès indu à celle-ci par des tiers.

Le but de la lettre d'information est uniquement informatif et ne saurait engager le service cantonal du développement durable. S'agissant du droit d'auteur, les [conditions générales d'utilisation du site Internet officiel de l'Etat de Genève](#) s'appliquent.